

PROJET PEDAGOGIQUE 2022



ANIMATION PERISCOLAIRE Le FONTANIL CORNILLON

SOMMAIRE



PROJET EDUCATIF

OBJECTIFS GENERAUX

HISTORIQUE DU FONTANIL

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

ETUDES DEMOGRAPHIQUES

DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIAL

DEROULEMENT

L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

ROLE DES ANIMATEURS

PROJET EDUCATIF

But de l'association

L'IFAC est un lieu d'échange et de partenariats entre les élus locaux et les professionnels de l'action territoriale en matière d'éducation, de prévention, d'animation et d'action sociale.

Dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité et de compréhension des différences, ses acteurs agissent au service de la collectivité.

Leur action doit aider les professionnels et les élus locaux à définir des objectifs cohérents et les traduire en projets et actes concrets, dans une dynamique visant à :

- ✗ Satisfaire à la demande et aux besoins des habitants des collectivités.
- ✗ Développer et valoriser les initiatives.
- ✗ Respecter les légitimités.
- ✗ Garantir une bonne utilisation des fonds publics.

Finalités

Le projet s'inscrit dans le cadre des valeurs éducatives de l'union d'associations ifac :

- ✗ L'apprentissage de la citoyenneté.
- ✗ La responsabilité de l'individu.
- ✗ Le respect des valeurs républicaines.

Il favorise la mixité sociale et doit permettre à chacun de mieux appréhender son environnement.

Il développe une approche active de la citoyenneté : des différences de toutes natures existent. C'est dans l'acceptation de ces différences, et pour que la diversité soit source d'enrichissement, de respect social et de tolérance, que toutes initiatives favorisant des échanges seront promues.

Il inscrit son action dans le respect et la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Objectifs Éducatifs

- ✗ L'apprentissage à l'autonomie, à la responsabilisation et à la socialisation.
- ✗ L'accompagnement dans l'épanouissement personnel en fonction des besoins particuliers de chacun : âge et développement physique, affectif et relationnel.
- ✗ Le développement de la créativité et de l'imaginaire.
- ✗ L'approche du milieu sportif et naturel.

OBJECTIFS GENERAUX

Développer la personnalité et l'expression...

...Donnant ainsi un support pédagogique afin de développer chez l'enfant son adresse corporelle, manuelle, exercer son attention et enrichir son observation.

Favoriser la réalisation du/des projets...

...C'est par la reconnaissance d'un autre groupe qu'un projet existe.
Il va falloir rendre visible les projets des enfants auprès des parents...

Développer l'imaginaire, l'attention, l'écoute...

...De l'enfant par des activités manuelles, scientifiques, culturelles, sportives et techniques.

- Favorisant le rapport à l'autre par le travail d'équipe.

L'enfant et le Jeu...

...Développement de l'enfant : connaissance du monde extérieur et de soi, découverte de ses capacités (physiques et intellectuelles).

- Coordination des mouvements : se situer dans l'espace et le temps, développer sa latéralisation et sa motricité.

- Développer son sens créatif : favoriser le développement de son imaginaire (arts plastiques, théâtre...).

- Socialisation : vie en collectivités, esprit d'équipe, règles (respect des autres...), compétitions.

- Régulations des conflits.

- Imitation des adultes, distinction des sexes.

- Par rapport aux thèmes, l'enfant aménagera les lieux de vie, rendant l'espace aux goûts, aux images des enfants leur permettant de se sentir à l'aise.

Créer du lien...

... Développer le partenariat local, associations, bibliothèques...

Favoriser la participation des adultes/parents au sein des activités auprès des enfants.





Le Fontanil- Cornillon et l'histoire de son rocher :

Fontanil vient de **Fontus**, « Dieu des Sources ». Au fil des siècles, "*Fontus*" donna le mot latin "*Fontana*", la source. Depuis l'antiquité, l'eau a marqué l'histoire du Fontanil. **Cornillon** symbolise quant à lui un *rocher* d'où l'on peut voir dans le lointain.

Sur ce rocher, durant tout le Moyen Age, s'est dressée une forteresse : "**Le château Delphinal**". Erigé par Guigues-le-Gras, comte d'Albon, il protégeait Grenoble contre les attaques savoyardes. Une quarantaine de personnes y vivaient. Cette forteresse était rendue imprenable grâce à sa situation géographique et à ses fortifications avant que le Duc de Lesdiguières ne s'en empare, sur ordre d'Henri IV, lors des guerres de religion en 1589. Sa destruction quelque temps après allait mettre fin à plusieurs siècles d'occupation du rocher. Bien qu'il soit classé, le site n'a pas conservé beaucoup de traces de son tumultueux passé, à l'exception de quelques vestiges de remparts et de la citerne d'eau.



Maquette du château Delphinal (1339)

Charles-Joseph Pasquier dit Bach

Le Fontanil-Cornillon a été le berceau de Charles-Joseph Pasquier dit Bach. Né le 9 Novembre 1882 au Fontanil-Cornillon et décédé le 19 Novembre 1953 à Nogent-le-Rotrou. Il fut un artiste aux multiples talents. Tour à tour acteur, chanteur, auteur dramatique et comique troupier. Bach débute en 1899 mais devient célèbre en 1914 dans le registre comique troupier en créant les standards "Quand Madelon". Plus tard, il forme un duo Bach et Laverne. Ensemble, ils écrivent plus de 200 sketches entre 1928 et 1938. On l'aperçoit aussi en parallèle dans des revues de music-hall.

Dès les années 1930, il enchaîne films et pièces de théâtre. Sa carrière décline après la Seconde Guerre mondiale et il réapparaît sur scène à la fin des années 1940 avant de s'éteindre en 1953. Il a été enterré sur la commune et une rue porte son nom.

Etude géomorphologique de l'Isère

Le département de **l'Isère** tire son nom de l'Isère, affluent de la rive gauche du Rhône. Le terme provient du celtique *Isar*, c'est-à-dire "fer". (Pendant un certain temps, les rives de l'Isère ont été exploitées pour son minerai ferreux.)

Une autre source pourrait être *serpent*, en référence aux méandres de l'Isère dans la vallée du **Grésivaudan**.

Au sein de la région **Rhône-Alpes**, l'Isère est le département le plus vaste et le deuxième plus peuplé avec 1 288 406 Isérois et Iséroises en 2022.



Blason du département

La ville principale du département est **Grenoble**, préfecture de 159 089 habitants en 2021. Un fleuve coule en Isère : **le Rhône** et ses deux affluents : L'**Isère** et la **Bourbe**.

C'est un département à la géomorphologie très contrastée :

- Au nord : les Terres Froides.
- A l'ouest : la vallée du Rhône au pied du Massif central.
- A mi-chemin entre Grenoble et Lyon : la plaine de la Bièvre, les Chambarans, le pays Voironnais.
- Au centre-est : le massif de la Chartreuse.
- Au centre : l'axe Nord-Sud, constitué par la vallée du Grésivaudan, il mène Grenoble à Chambéry.
- Sur la rive gauche de l'Isère : les massifs de Belledonne, des Grandes Rousses et des Ecrins, qui constituent le point culminant du département, ainsi que le Vercors à l'ouest.

Une commune de la vallée du Rhône :

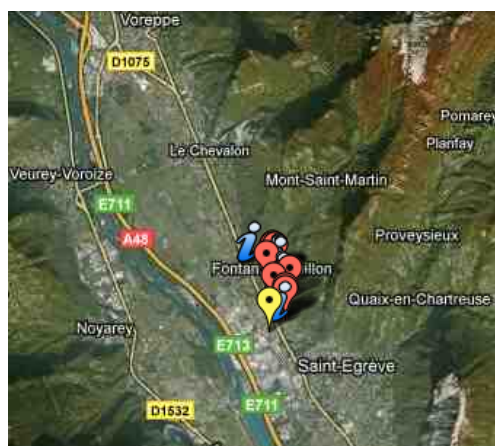


Le Fontanil-Cornillon est à 3 heures en train de Paris (584 km) et à moins de 3 heures de Marseille et de la côte méditerranéenne par l'autoroute A7. Sa position géographique est favorable aux déplacements.

Le Fontanil-Cornillon est au carrefour de vallées célèbres avec les massifs de **Belledonne**, de la **Chartreuse** et de l'**Oisans** à seulement quelques kilomètres.

Le Fontanil-Cornillon a une superficie de **540 hectares**, dont 110 de coteaux et autant de zones agricoles. La commune adhère au **Parc Naturel Régional de Chartreuse**. Sur les hauteurs, elle possède de nombreux parcours de randonnées.

Le Fontanil-Cornillon dispose du réseau routier très dense de la vallée du Rhône et les transports en commun de l'agglomération grenobloise relient le cœur du Fontanil à Grenoble en 30 minutes.



Le Fontanil-Cornillon fait partie de la couronne périurbaine de l'aire urbaine de Grenoble, 40% des actifs résidant dans la ville travaillent dans le pôle urbain ou dans une commune de l'aire urbaine.

Le Fontanil-Cornillon, grâce à des atouts paysagers et environnementaux indéniables, s'intègre au cœur d'un important maillage de villes et de bourgs, dont Grenoble est le centre névralgique et profite des dynamiques de cette dernière.

Le Fontanil-Cornillon : "La campagne à la ville"

Le Fontanil-Cornillon a su préserver son caractère de **ville à la campagne**. Vingt cinq ans d'efforts ont fait de la commune un village à l'environnement privilégié. Pour y parvenir, il a fallu à la fois maîtriser l'urbanisation et protéger les coteaux. Aussi les efforts se sont portés sur la conservation et la réhabilitation du patrimoine. Des lieux et places ont été réaménagés participant à l'embellissement du village. Le Fontanil-Cornillon veille particulièrement à la propreté de ses rues.

Il a aussi fallu éviter de transformer le village en « village dortoir » et faire exister les petits commerces et animer les rues. Nous pouvons affirmer maintenant qu'au Fontanil-Cornillon, il y a une véritable "qualité de vie" :

- Préservation du patrimoine
- Mise en valeur des sites et l'embellissement du village
- Maintien des petits commerces
- Affirmation d'une image

Evolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	1 123	1 454	1 682	2 079	2 454	2 735	2 780	2 940
Densité moyenne (hab/km ²)	204,2	264,4	305,8	378,0	446,2	497,3	505,5	534,5

Source INSEE + Mairie

Malgré sa petite superficie, le **Fontanil Cornillon** reste une ville qui ne cesse de croître. Le graphique ci-dessus présente une évolution croissante et régulière de la population depuis 1975. En 35 ans, la ville a pratiquement doublé sa population et à traversé deux phases distinctes :

- Une première phase de 1975 à 1982, (augmentation de 228 habitants).
- Une seconde phase de 1990 à 2008, (augmentation de 656 habitants).

La dynamique démographique du Fontanil-Cornillon ne ralentit pas.

Indicateurs démographiques

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décès domiciliés	27	31	34	46	38	46	51
Naissances domiciliées	32	28	32	24	40	42	48

Source INSEE

Comme on peut le voir sur le graphique, **le taux de natalité est inférieur au taux de mortalité**. Seule une légère augmentation est observable en 2014 et 2018. La phase la plus significative en termes de décroissance démographique est en 2017. Aujourd'hui le solde naturel s'est un peu tassé, c'est-à-dire que les taux de natalité et de mortalité sont assez semblables.

Population par sexe et âge en 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 412	100,0	1 528	100,0
0 à 14 ans	275	19,5	258	16,9
15 à 29 ans	207	14,6	200	13,1
30 à 44 ans	298	21,1	297	19,5
45 à 59 ans	260	18,4	290	19,0
60 à 74 ans	239	17,0	279	18,3
75 à 89 ans	119	8,5	158	10,3
90 ans ou plus	13	0,9	45	2,9
0 à 19 ans	348	24,7	321	21,0
20 à 64 ans	787	55,8	828	54,1
65 ans ou plus	276	19,5	380	24,8

- Source : Insee, RP 2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

D'après les sources INSEE, on peut remarquer qu'il y a plus de femmes que d'hommes ; 1528 femmes pour seulement 1412 hommes sur la commune du Fontanil-Cornillon.

Contrairement aux statistiques de la population uniquement par sexe, on constate que 27,6 % des 0-19 ans sont des hommes et seulement 23,4 % de cette même tranche d'âge sont des femmes.

Pour les 20-64 ans la différence est moins flagrante, 0,4 %, mais les hommes restent supérieurs avec 60,3 %.

C'est à partir de 65 ans et plus qu'on voit une nette supériorité des femmes avec 17,6 % contre 12,1 % des hommes.

On peut tout de même constater que la commune est majoritairement peuplée par une population active, les 20 à 64 ans. C'est une tranche d'âge équilibrée.

Les commerces et entreprises



Il y a une douzaine d'années, le concept de "**la Vallée Fertile**" est né au Fontanil-Cornillon. Cela permettait d'attirer de nouvelles entreprises. Ce concept illustre bien aujourd'hui la situation économique du Fontanil-Cornillon.

Des entreprises de renommée mondiale, telles que Merlin-Gerin, contribuent activement à l'essor de "la Vallée Fertile". Cette entreprise génère plus de 1800 emplois qui font gagner à la commune le pari de la campagne à la ville.

Une majorité de cabinets médicaux et paramédicaux naissent : des cabinets médicaux, dentaires, de kinésithérapie ainsi qu'une résidence mutualiste.

Les petits commerces de proximité servent à fixer la population sur place ; une boulangerie, un tabac-presse, une pharmacie, des salons de coiffure et une épicerie multiservice de proximité. On y trouve aussi des bars-restaurants, des hôtels et une discothèque.

Les installations mises en place facilitent beaucoup la vie du village. La population du Fontanil-Cornillon étant majoritairement vieillissante, l'implantation d'une épicerie de proximité évite de se déplacer dans la commune voisine pour se rendre au centre commercial.

La dynamique économique locale est bien présente et le cœur du village se développe petit à petit.

Associations et événements

Le Fontanil-Cornillon a un **tissu associatif dynamique** avec des associations sportives et culturelles.

La création d'associations comprenant des bénévoles et à but non lucratif, animent les rues et les lieux de notre village grâce à des projets collectifs mis en place au fil des années. Elles donnent aussi à chacun le choix de s'initier ou de se perfectionner, de découvrir des mondes inconnus.

L'une des associations les plus en vue est celle du **comité de jumelage**. Elle permet aux personnes de la commune de voyager, sous forme d'échange, parmi les 3 villes avec lesquelles Le Fontanil-Cornillon est jumelé :

- 1987 : Ponchatoula (États-Unis)
- 1992 : Monte Roberto (Italie)
- 2008 : Saint-Joseph-du-Lac (Canada)

Les jeunes sont très demandeurs d'échanges ainsi que de voyages à l'étranger. Cela enrichit leur culture, leur fait découvrir de nouvelles traditions et leur permet d'enrichir l'apprentissage des différentes langues. L'association organise des voyages dans des familles. Les jeunes se retrouvent donc seuls ou à plusieurs dans les familles où ils sont nourris, logés, blanchis et ont des activités mises à disposition par les familles (visites, sportives, culturelles...).

De 1988 à 2001, un événement phare se déroulait au Fontanil-Cornillon : le **défi mondial de l'endurance** renommé par la suite **Défi 2000**.

C'était une compétition d'ultra-triathlon organisée au Fontanil-Cornillon. L'épreuve consistait à effectuer consécutivement 11.4 km de natation, 540 km de cyclisme et 126.6 km de course à pied, c'est-à-dire des distances triples de celles de l'Ironman.

Cet événement était l'une des preuves du dynamisme et de la volonté des habitants.



DEROULEMENT

16h30 à 18h30 **Accueil**

Objectifs

- ✗ Favoriser le meilleur accueil pour les enfants et leurs parents
- ✗ Respect du rythme de l'enfant
- ✗ Accueillir les enfants porteurs de handicap

Moyens

- Un animateur à l'accueil pour enregistrer les présences et accueillir les parents.
- Un animateur pour faire fonctionner les coins d'animation, (lecture, coloriage, jeux de société, multimedia, coin devoirs, jeux extérieurs). Ces espaces vont permettre aux enfants de finir petit à petit la journée.

Conseils

- Un accueil et un bon départ sont garants du bon fonctionnement d'un accueil de qualité.
- Le sourire est de mise pour un bon accueil.

Animation/Activités

Objectif

- ✗ Respect des règles de vie

Moyens

- Faire les règles de vie avec les enfants le premier jour et chaque semaine donner les moyens aux nouveaux de se l'approprier.
- Développer la mise en application des règles de vie (politesse, respect...)
- Rappel aux enfants des règles de vie au moment de l'appel.
- Contrôle du respect de ces règles de vie tant au niveau des enfants que des animateurs le cas échéant.

Objectif

- ✗ Respect du rythme de vie des enfants

Moyens

- Retour au calme avant le repas, prévoir des activités plus calmes et gérer la non activité des enfants.

Déroulement

- Appel.
- Début des animations.

16h40 **goûter**

Objectifs

- ✗ Développer l'autonomie des enfants
- ✗ Développer ses cinq sens
- ✗ Favoriser un moment de convivialité et de communication
- ✗ Développement intellectuel, physique et de la concentration

Moyens

- Arrivés dans la salle les enfants vont aux toilettes, si nécessaire, et se lavent les mains.
- Un animateur référent.
- L'initier à différents goûts par la découverte de nouveaux aliments.

16h50 à 18h30 **Animation/Activités**

Objectifs

- ✗ Développer son esprit critique
- ✗ Favoriser la prise d'initiative et de responsabilité
- ✗ Développer la notion de plaisir

Moyens

- Alternance d'activité :

Ponctuelle : 1/4 h. à 2 h.

A moyen terme : 1 à 3 jours.

A long terme : 4 jours et plus.

Pour les activités à moyens et à long terme il faut penser à la motivation des enfants. Il semble donc intéressant de parler du ou des projets avec eux. L'activité basée sur un thème permet une action à plus long terme et avec un fil conducteur en diversifiant les activités de type culturelles, sportives...

- La mise en place de l'activité nécessite : préparation, sensibilisation, accueil, déroulement, rythme, animation, fin, rangement et bilan.
- Permettre aux plus grands d'être acteurs de leurs loisirs en leur laissant le choix de certaines activités à des moments précis (mise en place de règles de choix : le nombre d'enfants minimum par ateliers, boîte à idée...)
- Développer le partenariat avec les parents, les associations locales et les structures d'accueil de loisirs.
- Mise en place d'une activité forte le dernier vendredi avant les vacances.

Journée Type

✗ Répartition

Les enfants sont répartis en six groupes avec les mêmes animateurs :

- Coin devoirs, atelier manuel, atelier jardinage, atelier-jeux de société, atelier libre et atelier jeux.

✗ Activités

- Coin devoirs : permettre aux enfants de faire leurs devoirs de manière autonome.
- Activités jeux : jeux et grands jeux en intérieur et extérieur.
- Activités manuelles : en fonction du thème de la période.
- Activités jardinage : la création et l'entretien d'un jardin eco responsable.
- Activités Multimédia : initiation, jeux en ligne...
- Activités libres : l'enfant ne souhaite pas faire d'activités mais préfère lire, se reposer, dessiner...

✗ Spectacle (le vendredi avant chaque vacance scolaires)

- Permettre la rencontre avec les parents autour de manifestations organisés par les enfants.



Définition du handicap :

Selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles : « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Pour faciliter au mieux l'accueil de ses enfants, l'équipe pédagogique veillera à respecter la procédure suivante :

Avant l'arrivée de l'enfant :

1. Rencontre de la famille.

Dans un premier temps, la direction prendra le temps de rencontrer la famille afin de définir les bases d'un accueil adapté à l'enfant.

Il sera nécessaire de présenter précisément le fonctionnement du centre afin de trouver le bon positionnement de l'équipe et les bons aménagements afin que cet accueil se passe dans de bonnes conditions. Ce rendez-vous sera aussi l'occasion d'une première explication sur le handicap rencontré mais aussi sur le traitement de ce handicap au quotidien.

Nous penserons bien à demander le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ou le PPS (Projet Personnel de Scolarisation) s'il existe.

2. Rencontre avec les professionnels de santé en charge de l'enfant.

Avec l'accord et la présence éventuelle des parents, il sera bon de rencontrer les professionnels de santé qui accompagne l'enfant et sa famille dans le traitement du handicap de l'enfant.

Outre l'explication des bons gestes et des bonnes attitudes à tenir sur le plan médical, ce rendez-vous peut également être bénéfique pour obtenir conseils et autres explications pour aider à favoriser l'intégration des enfants porteurs de handicap.

3. Information auprès de l'équipe.

La direction mettra en place avec l'équipe les temps de travail nécessaires pour adapter le projet pédagogique de la structure, adapter le fonctionnement et l'aménagement des espaces si nécessaire, mettre en place les bonnes pratiques pour accueillir au mieux l'enfant ou le jeune.

Pendant le séjour de l'enfant :

Un animateur sera nommé référent de l'enfant accueilli. Il veillera à appliquer les protocoles mis en place avant l'arrivée de l'enfant. Il fera des retours réguliers sur le déroulement du séjour à la direction et à la famille de l'enfant. Il aura également la mission de mettre en place et de tenir à jour le cahier de suivi de l'enfant.

L'équipe de direction sera le premier soutien de l'équipe lors de l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Celle-ci veillera au bon déroulement du séjour pour l'enfant mais aussi pour tous ces camarades.

A la fin du séjour, un bilan sera fait avec l'équipe et avec la famille pour pouvoir mettre en place un plan d'amélioration pour les accueils futurs.

ROLES DES ANIMATEURS...

Objectifs

- ✗ *Valoriser les compétences des animateurs*
- ✗ *Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants*
- ✗ *Mise en place et gestion des temps d'animation*

Moyens

...Par rapport aux enfants

- Respect moral et physique des enfants.
- Présence active de l'animateur.
- Favorise l'intégration et l'expression de chacun.
- Bienveillants envers le reste de l'équipe.
- Donne vie et envie.
- Veille à un langage correct.
- Tenue vestimentaire adaptée.
- Garant de la sécurité des enfants (transports...).
- Etablit la liste de compétences de chacun.
- Fait partager ses compétences.
- Mise en place d'ateliers différents, permettant un choix d'activités aux enfants.
- Est polyvalent, a une pédagogie.
- Organise et gère des temps d'activités, jeux.
- Moteur, incitateur et frein parfois.
- Montre l'exemple.
- Sensibilise les enfants au respect des lieux et du matériel.
- Favorise l'initiative des enfants.
- Respecte le rythme de l'enfant.

...Par rapport à la morale

- Animateur observé en permanence par les enfants
- Responsable de la moralité de tous (violence...)
- Responsable de l'image de l'association, d'être accueillant envers les enfants et les parents.

...Par rapport à l'équipe

- Avoir des références communes évitant les contradictions.
- Prendre le temps de discuter/échanger sur les divergences pédagogiques.
- Gérer et ne pas montrer aux enfants les éventuels conflits.
- Respecter les règles de sécurité.
- Connaître les procédures en cas d'accidents.
- Participer à l'élaboration du programme d'activité.

